

Mutuation 19.../1958

Chêne-Bougeries

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POSTE FEDERAL SVZ

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de quatre chemins de la commune de Chêne-Bougeries

du 21 décembre 1957

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la lettre de la commune de Chêne-Bougeries adressée au département des travaux publics en date du 20 septembre 1957, concernant plusieurs dénominations de chemins;

vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat en date du 26 septembre 1957;

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries en séance du 29 novembre 1957, demandant au Conseil d'Etat d'approuver quatre nouvelles dénominations de chemins;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

Il est donné à

CV-7811

1. le nom de "chemin des Crétets" au chemin privé sans issue, formé de la parcelle 573, débouchant sur le chemin des Bougeries. Le lieu-dit "Les Crétets" figure sur le plan de la région de 1787;

Séance du

21 décembre 1957

Genève, le

décembre 1957.

OU-15920

AVRIL

JANVIER 1958

2. le nom de "chemin Monplaisir" au chemin privé sans issue, formé des parcelles 380 et 1890, débouchant sur la route de Chêne. Ce lieu-dit "Monplaisir" figure à l'ancien cadastre de Genève;

et dans

3. le nom de "chemin du Coq d'Inde" au premier chemin (en venant du carrefour Rigaud-Grange-Falquet-Fourches) reliant la route J.J. Rigaud au chemin des Duvelines. Ce lieu-dit figure au plan Meyer de 1788;

4. le nom de "chemin Glandon" au 2^{me} chemin reliant la route J.J. Rigaud au chemin des Duvelines. Ce lieu-dit figure au plan Meyer de 1788.

Le 21 décembre 1957, le Conseil d'Etat a décidé :

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

"chemin des Crettets" au chemin privé sans issue 973, débouchant sur le chemin des Rouges-Crettets" figure sur le plan de la section de 1788.

"chemin Monplaisir" au chemin privé sans issue 380 et 1890, débouchant sur la route de Chêne. Ce lieu-dit "Monplaisir" figure à l'ancien

Certificat conforme au plan Meyer de 1788.

"chemin du Coq d'Inde" au premier chemin

Rigaud - Grange Falonet - Fourches) et

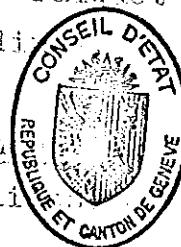
Communiqué à : Buclier

Travaux 6 ex.

Bautier 1 ex.

"chemin Glandon"

chemin des Buclier



J. Combet

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le chef du service d'informations

1^{er} et 4^{me} dans nos : 23840

23841

23842

23843

A. MARAIS

J. Huwart

Dénomination personnelle au Département des travaux publics - Boîte postale Rive